

La gestion de la crise du Coronavirus par l'UE



Depuis le mois de février 2020 au moins, l'Europe est touchée par l'épidémie de Covid-19. Le coronavirus provoquant cette maladie a un taux de mortalité encore mal connu en 2020, et s'est répandu sur l'ensemble de l'Europe après avoir émergé en Chine. La crise du Coronavirus est double : sanitaire mais aussi économique. Si elle a, avant tout, été gérée au niveau des Etats, l'UE n'est pas absente. Affrontant sa plus grande crise économique depuis sa création, l'Union européenne, déjà affaiblie par le Brexit, doit en assurer la gestion sur le continent européen.

Une des principales difficultés rencontrées est que tous les pays membres n'ont pas été touchés et n'ont pas réagi de la même manière. L'Europe de l'ouest compte plus de contaminés et de morts proportionnellement au nombre d'habitants que l'Europe centrale et l'Europe du Nord. Ainsi selon les informations du site worldometers, les pays se trouvent dans des situations de gravités différentes.

Données prises le 04/05/2020	Nombre de cas par million d'habitants	Nombre de morts par million d'Habitants
Espagne	5285	540
Italie	3485	478
France	2584	381
Belgique	4337	684
Royaume-Uni	2749	419
Irlande	4355	264
Pays-Bas	2368	295
Allemagne	1977	82
Autriche	1732	66
Danemark	1669	84
Suède	2210	265
Tchéquie	727	23
Pologne	368	18
Hongrie	314	36

Bien que ces chiffres officiels souffrent des disparités de comptabilisation entre pays, on peut néanmoins constater que les Etats ne sont pas tous dans le même cas de figure. L'Espagne, l'Italie, la France, la Belgique ou le Royaume-Uni sont dans une situation bien plus délicate que l'Allemagne, l'Autriche, ou les pays de l'Europe centrale et scandinaves. Cette différence a des conséquences sur le comportement des Etats au niveau européen. En premier lieu, face à cette diversité de situations sanitaires à travers l'Europe, il est difficile de mettre en place une réponse unitaire et le cas par cas a souvent été privilégié. Il convient aussi de prendre en compte le contexte d'urgence de la crise.

Les décideurs politiques sont sous pression. D'abord à cause de structures sanitaires submergées, ou craignant de l'être en cas de propagation trop rapide ; également à cause d'une pression de l'opinion publique qui, du fait que la dangerosité du virus reste assez mal connue, pousse les gouvernements à agir ; et enfin, par la pression liée à l'économie mise à mal en cas d'actions trop contraignantes de la part des gouvernements et qui aura des conséquences sociales tout aussi problématiques que le virus en lui-même à moyen terme (pauvreté, suicide, etc.). La question qui se pose pour les dirigeants nationaux et de l'UE est ainsi : comment régler à la fois la crise sanitaire immédiate et la crise économique qui en sera consécutive ?

La gestion de la crise sanitaire : une aide et une solidarité présente

L'UE a été critiquée pour son manque d'action dans la crise sanitaire. Dans le même temps, les aides médicales venant de Cuba, de Russie et de Chine ont été particulièrement médiatisées offrant un boulevard en termes de diplomatie pour ces trois pays, malgré un début de retournement d'opinion récemment, notamment face à la Chine. Cette perception a donné l'impression que la solidarité au sein de l'UE était absente et que le salut venait des nations extra-européennes. Néanmoins, l'UE est bien active dans la gestion de la crise, y compris sur le terrain.

L'Union européenne, à travers la commission, a mis en place un certain nombre de mesures visant à épauler les pays en difficulté. Le but est d'organiser une réponse coordonnée et de faire fonctionner la solidarité entre les pays afin de juguler la crise sanitaire. A cet effet, la Commission européenne a créé le 17 mars un comité d'experts chargé des « *orientations de l'UE en matière de réaction, fondées sur des données scientifiques, et de coordonner les mesures de gestion des risques* ». Ce comité est dirigé par la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen et par la commissaire chargée de la santé et de la sécurité alimentaire, Stella Kyriakides. Il convient de préciser que ce comité a été créé sur des mandats des Etats membres.

De plus, comme le précise le site de la Commission : « Le 19 mars, la Commission européenne a créé une réserve stratégique rescEU, une réserve européenne commune de matériel médical d'urgence, tel que des respirateurs, des masques de protection et du matériel de laboratoire, afin d'aider les pays de l'UE à faire face à la pandémie de coronavirus. » Cette initiative est gérée par le Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC), chargé de la protection civile européenne qui veille à ce que le matériel de cette réserve soit réparti dans les territoires qui en ont le plus besoin. La Commission a débloqué 2,7 milliards d'euros au titre de l'instrument d'aide d'urgence, dont 300 millions seront alloués à la réserve rescEU.

Enfin, le Centre européen de prévention et contrôle des maladies (ECDC) a joué un rôle non négligeable dans la gestion de la crise. Créée en 2005, cette agence de l'UE a pour but d'analyser les maladies transmissibles et de conseiller les Etats membres de l'UE dans ce domaine. L'ECDC s'est occupée, lors de la crise du Covid-19, de rassembler et d'analyser les données sur le virus et sa propagation. En outre, elle a fourni des recommandations pratiques pour la gestion des malades dans les hôpitaux.

A ces initiatives, venant des institutions européennes, s'ajoute la solidarité entre les Etats membres. Par exemple, la France a donné 1 million de masques à l'Allemagne et l'Italie. L'Allemagne soigne des patients venant d'Italie et de France et a fourni 300 ventilateurs à l'Italie. L'Autriche a fourni 1,5 million de masques à l'Italie ainsi que des équipements de protection et la Tchèque a fourni 10000 tenues de protections à l'Italie et le même nombre à l'Espagne. Bien que moins médiatisée que l'aide extra-européenne, la

solidarité entre les pays européens fonctionne dans le domaine sanitaire. Les pays qui arrivent le mieux à gérer la pandémie déploient leurs équipements et matériels aux pays les plus touchés (Italie, Espagne et France).

Il convient de préciser que, bien qu'ayant quitté l'UE le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni reste associé à un certain nombre d'initiatives européennes. Ainsi l'UE et le Royaume-Uni (avec la Norvège) ont conclu un accord volontaire de passation conjointe de marché permettant un achat groupé de matériels médicaux.

De fait, l'UE est bien présente sur le plan sanitaire et arrive à assurer un minimum de solidarité entre les Etats membres. La gestion de la crise économique est néanmoins plus délicate.

La gestion de la crise économique : des divisions antérieures au Covid-19 accentuées

La gestion de la crise économique par l'UE est plus délicate et soulève des oppositions de la part de différents pays. Si les ministres des finances des 27 Etats membres ont réussi à se mettre d'accord le 9 avril pour débloquer 550 milliards pour aider les Etats à traverser la crise économique, des points d'accrochages sérieux persistent.

Cette situation se calque sur l'opposition entre les « Frugal Five » et les « amis de la cohésion ». Les premiers correspondent à l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et l'Allemagne : ils représentent la majorité des contributions nettes dans l'UE et partagent des points communs en termes de gestion budgétaire : tous avaient des excédents budgétaires et des dettes publiques plus faibles que les pays du Sud avant la crise du Coronavirus. En effet, en 2018, l'Allemagne avait un excédent de 1,7% du PIB, la Suède et le Danemark 0,8%, les Pays-Bas 1,5% et l'Autriche 0,2% et pour les dettes publiques : 60,9% pour l'Allemagne, 34,1% pour le Danemark, 38,8% pour la Suède, 52% pour les Pays-Bas et 73% pour l'Autriche. Si cette crise va obliger ces pays à plus de dépenses dans l'économie, le ministre de l'économie allemand, Peter Altmaier a annoncé que la politique d'équilibre budgétaire reprendra une fois la crise finie. Il est fort probable que le reste du « Frugal Five » suivra une logique similaire. Cette politique de gestion budgétaire basée sur l'équilibre s'oppose aux politiques pratiquées par l'Europe du Sud beaucoup plus dépensières : l'Italie avait une dette publique à 132 % du PIB et la France à 100% et respectivement un déficit public de 2,5% et 2,1% fin 2018.

L'UE et la zone euro se retrouvent ainsi à avoir, en son sein, deux conceptions de l'économie opposées : l'Europe du Nord a choisi une voie libérale tandis que le Sud s'est tourné vers une posture plus interventionniste. De plus, on peut constater que les pays avec un faible nombre de morts par million d'habitants liés au Covid-19 sont plutôt ceux du Frugal Five. Dès lors, ces pays sont moins concernés et veulent conserver leur modèle. De ce fait, les consensus restent

difficiles à obtenir y compris au sein d'une crise majeure comme celle du Coronavirus.

Conclusion

L'UE ne s'est pas montrée inactive dans cette crise et a assuré un soutien dans le domaine sanitaire et économique. Néanmoins, se pose le problème de la perception de ces aides. Pour un pays comme l'Italie, celles-ci sont jugées insuffisantes et ont conduit à un renforcement important de l'euroscepticisme dans ce pays. Comme le rappelle l'Institut Montaigne : « Selon un sondage Monitor Italia, publié le 13 mars, 88 % des Italiens estiment que l'Union européenne n'aide pas l'Italie face au coronavirus. 67 % considèrent qu'appartenir à l'UE constitue un désavantage contre 47 % en novembre 2018 ».

Dès lors, l'avenir de l'Union Européenne va dépendre de sa capacité à rassembler les Etats membres et à apaiser les tensions dans un premier temps, mais aussi et surtout de sa capacité à développer une vision d'avenir désirable pour l'ensemble des européens.

Note rédigée par
Alexandre Massaux,
analyste du Millénaire

Sources :

- https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/crisis-management-and-solidarity_fr
- <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/checklist-hospitals-preparing-reception-and-care-coronavirus-2019-covid-19>
- https://www.diplomatie.gouv.fr/spip.php?page=pdfjs&id_document=172695
- [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Public_balance_and_general_government_debt,_2015-2018_\(%C2%B9\)_\(%25_of_GDP\).png](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Public_balance_and_general_government_debt,_2015-2018_(%C2%B9)_(%25_of_GDP).png)
- <https://www.institutmontaigne.org/blog/litalie-le-coronavirus-et-lunion-europeenne>



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il porte un projet gaulliste, réformateur, disruptif et guidé par l'intérêt national. Il est composé d'une cinquantaine de contributeurs de divers horizons - cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises - et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Vice-Président : Gilles BÖSINGER

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Directeur des études : Jean-Claude BERNARDON

Directeur des affaires publiques : Emeric GUISET

Directrice de la communication : Alexandra MONET

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*